

Place des parcours naturels en steppes et transition des systèmes d'élevage ovin en Tunisie Centrale

Placement of steppe rangelands and transition systems for sheep in Central Tunisia

JEMAA T. (1), HUGUENIN J. (2), NAJAR T. (3)

(1) Averroès, UMR SELMET, 34398 – Montpellier, France

(2) CIRAD, UMR SELMET, 34398 – Montpellier, France

(3) INAT, 1082 - Tunis – Mahrajène, Tunisie

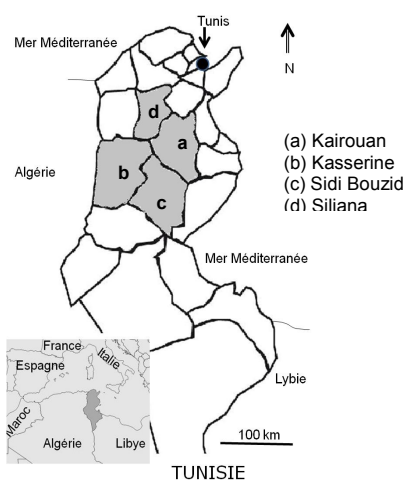
INTRODUCTION

La région Centre de la Tunisie (Fig. 1) a connu une profonde transition agraire depuis les années 1970. Si l'élevage pastoral était l'activité dominante il y a 40 ans, depuis l'arboriculture, la céréaliculture et le maraîchage (périmètres irrigués) se sont considérablement développés (Elloumi, 2008). Cette dynamique agraire a eu pour conséquence de fortement réduire les terres de parcours. La loi de privatisation des terres collectives de 1971 (Selmi et Elloumi, 2007), est une des causes majeures de cette évolution. Malgré cette diminution des parcours le cheptel ovin a augmenté de 70 % en 40 ans. La région Centre possède 1,6 millions de brebis soit 40 % du cheptel national (Hammami *et al.*, 2007) dont la majorité est détenue dans des exploitations inférieures à 20 ha (Elloumi, 2008). Les éleveurs ont eu à emprunter des modes d'élevage plus intensif en ayant recours à de l'orge ou autres concentrés pour l'alimentation de leurs animaux. La contribution des parcours à l'alimentation des ovins est à présent inférieure à 50 % dans cette Région de Tunisie (Ben Salem, 2008). D'où le questionnement de l'étude exposée qui porte sur la place actuelle des parcours en terme de territoire et de conduite d'élevage en Tunisie Centrale.

1. MATERIEL ET METHODES

Cette étude a eu à rechercher et traiter des bases de données auprès de plusieurs organismes et offices du secteur agricoles et de l'aménagement du territoire : Cnea, Ins, Oep, Onagri, Mdeaf⁽¹⁾. Une revue bibliographique a précédé la prospection des données qui a été affinée après les analyses avec des personnes ressources de plusieurs organismes de recherche et de développement. L'étude a porté sur 4 gouvernorats : Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Siliana (soit 47 délégations aux densités > à 50 hab/km²).

Figure 1 : Tunisie Centrale 4 Gouvernorats



2. RESULTATS

D'après nos travaux il ressorte que les parcours occupent actuellement moins du tiers des territoires des gouvernorats de la Tunisie Centrale (Tabl. 1). La situation extrême se trouvant dans le Gouvernorat de Siliana. Le rapport entre le cheptel et les parcours indique des niveaux de pression incompatible avec le système pastoral (alimentation basée uniquement sur les fourrages pâturés). L'élevage pastoral a laissé la place à l'agropastoralisme et à des systèmes intensifs. Compte tenu de l'état des parcours, les capacités de charge sont estimées entre 2 et 4 ha.tête⁻¹. Dans les Gouvernorats de Kasserine et de Sidi Bouzid les charges calculées sont deux fois plus fortes et se situent entre 1 à 1,5 têtes.ha⁻¹. Dans les autres Gouvernorats le calcul n'a même pas de sens (> 5 têtes.ha⁻¹) tant l'élevage dépend d'aliments apportés.

3. DISCUSSION

La transition agraire se retrouve dans les élevages ovins à travers le système d'alimentation pratiqué qui repose à présent plus sur la vaine pâture sur les terres de cultures post récolte, les résidus agricoles et l'apport de céréales que sur le pâturage de parcours. D'après Ben Salem (2008), ces nouvelles pratiques d'alimentation se traduisent par de plus en plus d'achats d'aliments (concentrés, orge, foin...) pour une productivité plus stable. Mais elles ont rendu les éleveurs fortement dépendant des fluctuations des cours des céréales. Le décalage entre la taille du cheptel et les surfaces des parcours, même si les animaux sont fortement complémentés, amène néanmoins des pressions excessives qui aggravent les processus de dégradation en cours des parcours (Elloumi, 2008).

CONCLUSION

En quelques décennies la place des parcours s'est réduite considérablement. Il n'en reste pas moins que son rôle reste d'importance et que sa meilleure valorisation pourrait permettre aux éleveurs de s'affranchir en partie des achats d'aliments. Des études sont actuellement engagées pour améliorer l'utilisation des pâturages naturels tout en assurant le renouvellement de la végétation des parcours à steppes. Cela passe entre autre par une meilleure compréhension des processus écologiques liés aux pratiques et conduite du pâturage par les éleveurs. Des attentes similaires sont signalées dans l'ensemble du Maghreb (Bourbouze, 2006 ; Alary et El Mourid, 2007).

Remerciement au projet Averroès (UE, Région LR, UM2) qui finance en partie la thèse du premier auteur.

Alary V., El Mourid M., 2007. Cah. Agri. V. 16, n° 4 : 330-337.

Ben Salem H., 2008. Options Méditerranéennes, A. n°. 97: 29-39.

Bourbouze A., 2006. Sécheresse. 17 (1-2) : 31-9.

Elloumi M., 2008. Options Méditerranéennes, A. n°. 97 : 11-21.

Hammami M., Soltani E., Snoussi S., 2007. New MEDIT. n°4 : 14-22.

Selmi S., Elloumi M., 2007. Vertigo HS 4.

Tableau 2 : Occupation du territoire en Tunisie Centrale par gouvernorat

Gouvernorats →	Kairouan	Kasserine	Sidi Bouzid	Siliana
Cultures	68 %	44 %	59 %	64 %
Parcours	16 %	33 %	33 %	4 %
Forêts	3 %	14 %	1 %	14 %
Autres	13 %	10 %	7 %	18 %

(1) CNEA :	Centre national des Etudes Agricoles
INS :	Institut national de statistique
MDEAF :	Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières
OEP :	Office d'élevage et du pâturage
ONAGRI :	Observatoire national d'agriculture